

# LA LETTRE D'INFORMATION



# DES CADRES DIRIGEANTS ET SUPÉRIEURS

N° 34 SEPTEMBRE 2023

## **ÉDITORIAL**

#### RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE POUR L'AVENIR DES CADRES DIRIGEANTS



Chers membres et partenaires de la fédération nationale des cadres dirigeants supérieurs, Chers collègues,

Secrétaire général de la fédération nationale des cadres dirigeants supérieurs depuis juin 2023, je souhaite partager avec vous tous, le sujet d'actualité sociale

et économique lié à la Protection sociale en France, et, notamment, les sujets de la santé et de la réforme des retraites.

La Protection sociale en France est au cœur des débats actuels, et son impact sur la santé et les retraites de nos concitoyens est d'une importance capitale.

En tant que secrétaire général de notre fédération représentative des cadres dirigeants de tous secteurs d'activité, je souhaite mettre en lumière l'urgence et la nécessité de repenser ces piliers fondamentaux pour garantir un avenir solide à tous et, notamment, auprès des cadres dirigeants que nous représentons.

La santé, pierre angulaire de tout progrès économique et social, nécessite une approche proactive. Nous plaidons pour une amélioration profonde du système de santé, intégrant l'accessibilité équitable à des soins de qualité pour tous, incluant aussi, une meilleure prise en compte des enjeux psychosociaux et de la prévention.

Également, la réforme des retraites demeure un sujet crucial. Nous encourageons une vision inclusive prenant en considération la spécificité des parcours professionnels des cadres dirigeants. Une approche équilibrée, tenant compte de la pénibilité et des nouvelles formes de travail, est essentielle pour garantir des retraites dignes et pérennes.

Face à ces défis, notre fédération s'engage à travailler de concert avec les autorités et les partenaires sociaux, offrant une expertise pour construire des solutions adaptées et innovantes.

et débats » de l'expert **Frédéric ROULLIER**, Directeur du Produit retraite AGIRC-ARRCO Sur la thématique : "Comprendre la Retraite par répartition en fonction des enjeux actuels, plus de 75 ans après sa création".

Ce fût l'occasion pour les membres de la FNCDS d'échanger avec Philippe ROULLIER sur le sujet complexe de la réforme des retraites.

**Bruno Navarro**, Président de la FNCDS et **Gilbert Gaspar**, administrateurs de la FNCDS ont joué le rôle de modérateurs.

Ces échanges ont permis de développer la compréhension de la réforme non seulement sur l'âge Pivot, mais, sur le mécanisme de fonctionnement et notamment, le taux de remplacement.



Il est temps d'agir collectivement pour assurer une Protection sociale qui accompagne et protège les cadres dirigeants, pilier essentiel de notre société.

Ensemble, nous pouvons façonner un avenir où la Protection sociale en France devient un modèle d'excellence, garantissant la santé et la sécurité financière de tous.

Santé = richesse sociale et économique

Gilbert GASPAR, Secrétaire Général de la FNCDS

Dans ce cadre, la FNCDS a organisé le 5 avril une "interview





Dirca, le syndicat des cadres dirigeants de coopératives agricoles, connaît un nombre record d'adhérents en 2023 et compte poursuivre son déploiement tout en intensifiant l'animation du réseau

« Sur les cinq dernières années, nous n'avons jamais connu une telle croissance du nombre d'adhérents », relate Julie Demay, déléguée générale de Dirca, qui dresse le bilan de l'année qui vient de se terminer pour Agrodistribution. L'année 2023 a permis en effet d'accueillir 62 nouveaux membres, portant ainsi à 579 le nombre d'adhérents au syndicat des cadres dirigeants de coopératives agricoles.

Ces nouveaux membres sont tous en poste ou en recherche de poste, avec deux tiers de directeurs généraux et un tiers de DGA, directeurs de branche, directeurs commerciaux, etc., et aussi avec 11 % de femmes. Dirca, sous la présidence de Christian Cordonnier, DG de la coopérative Terre Atlantique, compte bien poursuivre son développement avec des objectifs fixés sur sa feuille de route 2023-2025 validée par le conseil d'administration fin octobre. « Des groupes de travail ont ensuite démarré fin 2023 avec des réunions tous les deux mois pour mettre en œuvre le nouveau plan stratégique », poursuit Julie Demay.

#### Atteindre les 450 membres actifs en 2025

Plus précisément, c'est le nombre de membres actifs que ce syndicat souhaite développer, ce mouvement comptant 200 cadres dirigeants retraités. L'objectif a été atteint, voire dépassé, pour fin 2023 avec 379 adhérents actifs pour un prévisionnel de 375. Un objectif porté à 410 pour fin 2024 et 450 fin 2025. La nouvelle année a d'ailleurs bien démarré avec 9 adhésions au 8 janvier.

« Nous avons 500 prospects renseignés dans notre base de données. Le groupe de travail recrutement se charge de ce dossier et les bureaux de nos sections en région sont mis à contribution pour approcher directement les dirigeants actifs. Puis j'envoie des e-mailings. D'autres viennent directement à nous via LinkedIn, par exemple », explique Julie Demay.

#### 230 accompagnements individuels

La formation Aristée représente aussi un vivier de futurs membres. Au cours de ce cursus destiné aux cadres dirigeants des coops, Dirca, qui a lancé ce parcours, vient présenter son organisation et ses actions, ainsi que le contrat APN. Ce contrat est un modèle de contrat de travail d'application volontaire créé au moment de l'essor des coopératives (en 1951) et qui fait l'objet d'une négociation

annuelle avec La Coopération agricole.

Cette organisation syndicale joue un rôle essentiel d'accompagnement de ses membres, dont 230 ont pu être accompagnés en 2023. « Nous avons eu à traiter 55 dossiers de personnes qui ont bougé de poste, une majorité étant des départs volontaires. Une dizaine de cas ont été orientés vers des avocats, souvent car la coopérative en a pris un pour gérer le sujet. Il peut y avoir des dossiers plus complexes et nous les mettons alors en relation avec un avocat qui les prend plus particulièrement en main. »

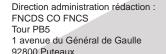
#### Répondre aux attentes en matière d'animation

L'autre dossier clé du plan stratégique est le renforcement de l'animation en région pour les quinze sections régionales, dont deux ont un nouveau président, Emmanuel Coignet, DRH de Dijon céréales, en Bourgogne (en remplacement d'Olivier Charasse, parti à la retraite), et Eric Fauconnet, Daf de Noriap, en Hauts-de-France (en remplacement de Jean-Philippe Kerr, DG délégué d'Advitam). Dirca a une 16e section, dite professionnelle, avec le Sydel.

Pour ce renforcement, une boîte à outils est en cours d'élaboration à l'intention des présidents de section afin qu'ils soient autonomes sur l'animation de leur région. « Nous allons leur donner des contacts d'intervenants, des idées d'animation, des filières à visiter... ».

Par cette initiative, Dirca compte répondre à une des attentes exprimées par ses adhérents, lors d'un dernier sondage, souhaitant des animations plus fréquentes en région. En effet, 75 à 80 % des 165 répondants à ce sondage rejoignent ce mouvement de cadres dirigeants, et y restent, pour le réseau et les échanges que celui-ci permet. Une façon de rompre la solitude du dirigeant tout en s'ouvrant à d'autres pratiques et d'autres filières.

Julie DEMAY, Déléguée générale de Dirca



Courriel: communication@fncd.eu - www.fncd.eu Publication: trimestrielle - Abonnement annuel: 15 € Directeur de la publication: Bruno Navarro Responsable de la rédaction: Patricia GIRAUD Dépôt légal: à parution - ISSN № 2417-5420





## LA MONNAIE - L'HISTOIRE DU SYSTÈME DE LAW

Sylvain BERSINGER EDITIONS COMPLICITÉS

Pour survivre en leur royaume de l'absurde, les hommes ont besoin de rêve et les financiers de magie.

Certains, les plus fous ou les plus visionnaires, parviennent, le temps de l'éphémère, a embarquer dans ces doubles illusions leurs contemporains, qu'ils soient grands de ce monde ou simples spectateurs. Apparaissent alors d'improbables

aventures propulsant leurs auteurs dans la mémoire collective dans un doux mélange de réprobations et d'admiration morbide, oubliant les ruines et préjudices au profit du « panache » de l'action.

La monnaie magique

Les exemples dans l'histoire en sont légion : des bulles spéculatives, comme celle de la Tulipomania au XVII e siècle, au montage financier frauduleux des pyramides de Ponzi (tout le monde gagne mais malheur au dernier de la chaine), avec cette extraordinaire et cuisante réplique dans l'histoire récente de l'imagination de Bernard Madoff prétendant faire disparaitre les rendements négatifs.

La Monnaie, «..ce ciment du vivre ensemble dans l'ordre économique.. », dans, notamment, ce qu' elle a d'obscure dans la compréhension de son origine et de ses fonctions, s'est souvent prêtée à des « tentations magiques ».

Ces idées proposées et mise en œuvre par des personnages hors du commun, dont les vertus restent le plus souvent partagées entre le génie et l'opportunisme d'une proximité avec le pouvoir du moment, ont à la fois permit des avancées réelles de la pensée économique mais aussi, hélas, les spéculations les plus folles, propices à nourrir l'imaginaire romanesque.

Avec cette nouvelle et lumineuse nouvelle parution, Sylvain BERSINGER, jeune et brillant économiste, en choisissant la forme

du roman-historique, révèle une nouvelle facette de ses talents d'écrivain. Lauréat du Prix Turgot, auteur remarqué de la série très bien accueillie des « Entrepreneurs de Légendes » \*, emmène ses lecteurs à la découverte du « Système de LAW » banquier et économiste écossais devenu par la grâce du Régent Philippe d'Orléans, grand argentier.

Redressant par une véritable « révolution monétaire » les comptes du royaume criblé de dettes, nommé Contrôleur général des finances, John LAW fit triompher le « papier-monnaie », multipliant son usage et sa circulation par un profusion d'émissions d'actions d'une « Banque générale », entrainant une forte inflation et s'achevant comme dans l'aventure des Assignats de la Révolution, par un cuisant échec.

Le système s'effondra dans la panique, largement orchestrée par ses ennemis nombreux et envieux, qui demandèrent massivement leur remboursement en monnaie métallique (convertible en or), sans que les réserves puissent le permettre. La saga de John LAW a largement alimenté la réflexion de nombreux économistes et hommes politiques, confer **Bertrand MARTINOT\*\*** ou **Edgard FAURE\*\*\*** entre autres, pour lesquels il restera le « premier magicien de la dette et de la monnaie ».

Une aventure qui mérite d'être méditée et rapprochée d'autres « magies financières » contemporaines comme celles de certaines politiques de Banques Centrales ou plus certainement de la « fable » persistante des crypto -monnaies. Confondre en effet, magie, domaine de l'illusion humaine et miracle, domaine réservé aux Dieux, expose immanquablement à des réveils douloureux.

Jean-Louis Chambon Président-fondateur du Cercle Turgot

- \*Les Entrepreneurs de Légende éditions Enrick B
- \*\*le Magicien de la Dette Bertrand Martinot Decitre

#### **LUXE ET DIGITAL**

LES NOUVEAUX TERRITOIRES DU LUXE Collectif sous la direction d'Eric Briones DUNOD

Cette seconde édition de « Luxe et Digital » déjà primée, mais en 2021 par le Prix Turgot (spécial collectif), s'est enrichie des points de vue, expertise et proposition du plus grand panel de géants du digital et du luxe, selon l'expression du directeur de la publication Eric BRIONES\* dont on connaît l'enthousiaste et le talent.

Aussi, cette parution vient à point nommé pour souligner le rebond spectaculaire de ce fleuron de l'économie française, le luxe et ses marques, percuté en mars 2020 par une crise sans précédent, entraînant un exil *on-line* de la clientèle, avec l'obligation d'emprunter de façon très accélérée, pour sa survie, « le virage du digital ».

Relever ce défi, supposait de conquérir un nouveau territoire plein de promesses, le Web3, d'investir derechef, Metaverse, NFT et autres blockchains comme nouveau champ des possibles où « l'imagination est la seule limite », de nouvelles pratiques et concepts ont alors émergés, des points de contacts se sont multipliés, offrant une opportunité pour l'ambition du « méta-luxe ».

Cette union du luxe et du digital n'allait pas de soi. De fait, comme le remarques Nicolas Hiéronimus\*\* dans sa préface lumineuse :

« Le luxe renvoie communément à la rareté, au somptueux, au raffinement et au rêve, des attributs aux antipodes de l'idée de profusion, de gratuité ou de standardisation, véhiculés par le digital... »

Ainsi, loin d'appauvrir le luxe, le digital s'est avéré déterminant pour le préparer au « monde d'après », et notamment à celui issu de la crise du Covid-19.

Enfin, ce brillant collectif sert un double objectif : celui de guide pour franchir les nouvelles frontières digitales et d'invitation pour le secteur du luxe à la résilience face aux défis des transformations d'aujourd'hui et de demain.

Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

Jean-Louis Chambon Président-fondateur du Cercle Turgot

- \*Eric Briones (dit darkplanneur) est Diretceur des études de Paris School ok Luxury
- \*\* Nicolas Hiéronimus est Chief Executive Officer chez Loréal.



## PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER) MULTISUPPORTS AGRICA PRÉVOYANCE

### UNE OFFRE PERFORMANTE POUR PRÉPARER LA RETRAITE DE VOS SALARIÉS

AGRICA PRÉVOYANCE, spécialiste de la protection sociale des secteurs agricole et agroalimentaire, propose le PER multisupports. Ce dispositif permet aux salariés de se constituer une épargne en douceur pour leur retraite.

Élu « *meilleur contrat PER collectif* » en 2023, le PER multisupports propose une offre financière différenciante, et notamment :

- un taux de rendement du fonds euros parmi les meilleurs du marché,
- et une gamme de FCPE 100 % fonds de partage, soutenant des organisations de terrain tournées vers l'humain et la santé.





# Vous souhaitez en savoir plus sur les avantages du PER multisupports?

Connectez-vous au site groupagrica.com ou scannez le QR code :



Le Plan d'Épargne Retraite CCPMA est un contrat multisupports, proposant 1 fonds en euros et 7 fonds en unités de compte. La société d'assurance garantit le montant net investi sur le fonds en euros et s'engage uniquement sur le nombre de parts investi pour les unités de compte et non sur leur valeur. Les montants investis en unités de compte sont sujets à des fluctuations à la hausse comme à la baisse selon l'évolution des marchés financiers. Ces variations de valeurs, lorsqu'elles sont à la baisse, peuvent entrainer une perte de capital intégralement supportée par l'épargnant.

